

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Paris, le 16 décembre 2020

France Relance

24 projets d'investissements productifs soutenus dans les Territoires d'industrie d'Auvergne-Rhône-Alpes

Dans le cadre du déploiement du plan « France Relance » présenté par le Gouvernement début septembre, **Pascal Mailhos, préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, et Laurent Wauquiez, président du conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes** ont présenté, ce jour, les 24 premières entreprises régionales lauréates du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires.

Pour permettre aux entreprises industrielles de rebondir après la crise, **Agnès Pannier-Runacher**, ministre déléguée auprès du ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, chargée de l'Industrie, **a annoncé, dans le cadre du plan « France Relance », le lancement de ce fonds, doté de 400 millions d'euros d'ici à 2022.** Ce fonds d'accélération livre dès aujourd'hui ses premiers effets et permet d'accélérer la réalisation d'investissements industriels importants en région Auvergne-Rhône-Alpes, en particulier dans les Territoires d'industrie

Ces projets représentent plus de 14 millions d'euros de subventions mobilisées par France Relance pour un total de 44 millions d'euros d'investissements productifs à l'échelle de la région. Ils permettront aux entreprises concernées de diversifier leur activité, de moderniser leurs procédés de fabrication et ainsi de pérenniser leur présence en Auvergne-Rhône-Alpes avec à la clé la création de 433 emplois directs et de plusieurs centaines d'emplois indirects.

Des projets de création de nouvelles lignes de production seront ainsi accélérés, des technologies innovantes permettront de moderniser nos industries et des projets créateurs d'emploi seront accompagnés.

Etat et Région ont en effet fait le choix de coordonner la mise en place de leurs plans de relance pour simplifier la lisibilité des mesures de soutien à destination des entreprises. L'ensemble des 24 projets accompagnés ont fait ainsi l'objet d'une décision concertée du Préfet de région et du président du Conseil régional.

Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'Industrie, a déclaré : « *Il n'y a pas de grande économie sans industrie. Et le cœur battant de cette industrie, ce sont nos territoires. Ce "Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires" permet, concrètement et dès aujourd'hui, de relocaliser dans nos régions des activités stratégiques et créatrices d'emploi. Ces premiers effets du plan de relance sont le résultat d'une mobilisation de terrain, en parfaite collaboration entre les services de l'Etat et ceux du Conseil Régional dont je salue le travail mené ces dernières semaines.* »

Les Territoires d'industrie de la région Auvergne Rhône-Alpes bénéficient par ailleurs d'un financement complémentaire du « Fonds national d'aménagement et de développement du territoire » permettant de financer des chefs de projet dans les territoires de Bièvre-Isère et de la Vallée de la Maurienne ainsi qu'un projet de création d'un espace innovant à destination des entreprises et entrepreneurs du territoire pour les former aux métiers de demain (fabrication additive, robotique, jumeaux numériques) à Montluçon.

A propos du dispositif « Territoires d'industrie »

Dans le cadre du programme lancé par le Premier ministre fin 2018, la région comporte aujourd'hui 18 «Territoires d'industrie ». Alors que 70% de l'industrie se situe en dehors des grandes agglomérations et que 71% des investissements industriels étrangers ont eu lieu en 2019 dans des communes de moins de 20 000 habitants, ces « Territoires d'industrie » constituent une priorité aussi bien pour le Gouvernement que pour la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les 24 premières entreprises lauréates du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires en Auvergne-Rhône-Alpes sont :

Aurillac-Figeac-Rodez : INTERLAB va investir dans une extension d'usine pour préparer au mieux sa croissance.

Bièvre-Isère : CHAPEL qui créera une nouvelle unité de production entièrement automatisée sur le model 4.0.

Issoire-Brioude : HELPAC qui étendra son bâtiment de stockage et production ; ROCHIAS pour un Plan de modernisation et développement d'une filière Ail d'origine européenne pour l'industrie agro-alimentaire.

La Tour du Pin-Grésivaudan : ENTREPRISE GUYONNET pour créer deux déchetteries professionnelles automatiques ouvertes 24h/24 et 7j/7 sur les communes de Saint-Savin et de Nivolas-Vermelle

Oyonnax-Bugey Sud-Plaine de l'Ain-Pays Bellegardien-Pays de Gex: SERIPLAST travaillera à un système de recharge éco-conçus, recyclés et recyclables, pour les flacons qu'elle commercialise ; ROSET sas renforcera son savoir-faire en apportant plus de flexibilité et de réactivité à sa production pour faire face à la concurrence étrangère.

Puy-en-Velay-Jeune Loire : CINTRAFIL investira sur ses moyens de production, de commercialisation et de logistique, dans un but de développement du made in France et de relocalisation de la production dans nos territoires ; PROPYPLAST reconvertira une ligne de production pour fabriquer un film plastique mono matière (polypropylène) entièrement recyclable et permettant une meilleure conservation des aliments sans utilisation d'additifs (type conservateurs) ; BARBIER investira dans une nouvelle machine fabriquant des films d'enrubannage qui permettra d'augmenter la capacité de production et le recours aux matières recyclées ; LEYGATECH relocalisera une production de films barrière recyclables.

Roanne-Tarare : BIGNON - DERVAUX 1878 construira un nouveau bâtiment éco-énergie; LCI MEDICAL transformera un site d'usinage en un site innovant de production intégrée ; LES TISSAGES DE CHARLIEU relocaliseront la production 3D via 4 robots de confection, un bâtiment industriel intelligent, une plateforme de Recherche et Développement.

Thiers-Ambert-Montbrison : Les EAUX DE MONTARCHER relanceront l'activité d'exploitation de l'eau de source de Montarcher avec une mise en bouteille exclusivement en verre ; MAC 3 MAC 3 optimisera ses coûts de production par des procédés technologiques plus performants en terme d'efficacité productive et écologique.

Vallée de la Maurienne : EURO CONTROLE construira une extension de son bâtiment et se dotera de nouvelles machines de production ; DI SANTE SUD-EST investira dans l'acquisition de nouvelles machines pour élargir son offre de produits.

Vallée de l'Arve : ENTREPRISE ANDRE ROUX pour un projet de développement et de modernisation de son usine.

Vallées du Gier et de l'Ondaine - Loire Sud : ANDRE LAURENT modernisera ses ateliers en tenant compte des aspects environnementaux et des économies d'énergie.

Vienne-Condrieu : BEAL étendra et modernisera son site de production en tenant compte des aspects environnementaux.

Ain : JACOMEX investira dans la mise en place d'un moyen de soudage laser innovant.

Savoie : ALPHI investira dans la relocalisation, l'intégration et le développement de ses activités de fabrication industrielle de coffrage aluminium, et dans la modernisation de son atelier bois de production pour tables de coffrage.

Allier : TRANSPORTS LASSALLE ET COMPAGNIE développera une nouvelle activité multimodale, en vue de nouveaux marchés en collaboration avec la SNCF et Captrain Italia.

Pour en savoir plus sur le plan « France Relance » : planderelance.gouv.fr

Contacts presse :

Cabinet d'Agnès Pannier-Runacher
Ministre déléguée chargée
presse@industrie.gouv.fr - 01 53 18 44 38

Cabinet de Laurent WAUQUIEZ
Président du Conseil régional
Service presse : 04 26 73 40 15

Directe Auvergne-Rhône-Alpes
ara-communication@direccte.gouv.fr